

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE UN LIBRARY

MAR 17 1983

2433^e SÉANCE : 16 MAI 1983 UN/SA COLLECTION

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2433).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 5 mai 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Nicaragua au Conseil de sécurité (S/15746).....	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2433^e SÉANCE

Tenue à New York le lundi 16 mai 1983, à 15 h 30.

Président : M. UMBA di LUTETE (Zaïre).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre, Zimbabwe.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2433)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 5 mai 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Nicaragua au Conseil de sécurité (S/15746).

La séance est ouverte à 16 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 5 mai 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Nicaragua au Conseil de sécurité (S/15746)

1. Le PRÉSIDENT : Conformément aux décisions prises lors des séances précédentes consacrées à cette question [2431^e et 2432^e séances], j'invite le représentant du Honduras à prendre place à la table du Conseil. J'invite également les représentants de l'Algérie, de Cuba, de l'Ethiopie, de la Grenade, du Guatemala, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Mali, du Mexique, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et des Seychelles à occuper les places qui leur sont réservées sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Ortez Colindres (Honduras) prend place à la table du Conseil; M. Sahnoun (Algérie), M. Roa-Kourí (Cuba), M. Ibrahim (Ethiopie), M. Taylor (Grenade), M. Quiñones-Amézquita (Guatemala), M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne), M. Traoré (Mali), M. Muñoz Ledo (Mexique), M. El-Fattal (République arabe syrienne), M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran) et Mme Gonthier (Seychelles) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Argentine, du Costa Rica, d'El Salvador, de l'Espagne, de Maurice, du Panama, de la République démocratique

populaire lao, de Sao Tomé-et-Principe et du Venezuela des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. Muñiz (Argentine), M. Zumbado Jiménez (Costa Rica), M. Rosales-Rivera (El Salvador), M. de Piniés (Espagne), M. Maudave (Maurice), M. Ozores Typaldos (Panama), M. Vongsay (République démocratique populaire lao), M. Cassandra (Sao Tomé-et-Principe) et M. Martini Urdaneta (Venezuela) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT : Les membres du Conseil sont saisis du document S/15762 qui contient le texte d'une lettre en date du 13 mai 1983 adressée au Secrétaire général par le représentant du Panama.

4. Le premier orateur est le Ministre des relations extérieures du Nicaragua, à qui je donne maintenant la parole.

5. M. D'ESCOTO BROCKMANN (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : Il y a aujourd'hui une semaine [2431^e séance] que nous avons parlé des morts et de la destruction causés par l'invasion armée dirigée et financée par le Gouvernement des Etats-Unis contre le Nicaragua à partir du territoire du Honduras.

6. Nous avons expliqué que le problème était essentiellement dû aux Etats-Unis, qui utilisaient comme instrument de leur politique d'agression des gardes somozistes et le Honduras. Nous avons fait remarquer que cette complicité du régime du Honduras, qui permettait l'utilisation de son territoire pour lancer une agression contre le Nicaragua et qui, chose encore plus grave, a lancé son armée dans des actions militaires contre notre pays, renforçait l'éventualité d'une guerre, une guerre que nous avons toujours voulu éviter, qu'avant toute chose nous voulons éviter, et qui risque d'être le résultat inéluctable de cette complicité du Honduras avec ceux qui nous ont attaqués.

7. Depuis ma déclaration de lundi dernier devant le Conseil, toute une série de nouvelles agressions ont eu lieu contre mon pays et je voudrais les dénoncer ici.

8. Lundi dernier, le 9 mai, à 11 h 30 du matin, à El Siuce, à 12 kilomètres à l'est de Jalapa, à 900 mètres de la frontière, 60 contre-révolutionnaires somozistes ont pénétré sur notre territoire à partir du Honduras. A la suite de cette attaque, un membre des troupes chargées de la garde de la frontière a été tué et un autre a été blessé. Les contre-révolutionnaires se sont retirés ensuite sur le territoire du Honduras.

9. Le jeudi 12 mai, il y a eu six agressions : à 8 heures du matin, il y a eu des tirs à partir du territoire du Honduras pendant une dizaine de minutes contre le poste d'observation d'El Paraíso, situé à 2 kilomètres au sud-ouest de San Pedro de Potrero Grande; à 10 h 28, de nouveau à partir du territoire du Honduras, il y a eu des tirs contre le poste d'observation d'El Cortezal, qui est situé dans la même zone; à 10 h 30, il y a eu des tirs de mortier de 81 mm depuis le territoire du Honduras contre le poste d'observation de Las Marias, situé à 2,5 kilomètres au sud-ouest de San Pedro de Potrero Grande; à midi, le même jour, à Dipilto Viejo, dans la région de Nueva Segovia, 20 contre-révolutionnaires ont pris en otage le paysan Felipe Ayestas et l'ont amené au Honduras; à 16 heures et à 16 h 30 du même jour, il y a eu une fusillade pendant 10 minutes à partir du territoire du Honduras contre le poste d'observation de La Ceiba, situé à 5 kilomètres à l'ouest de Somotillo, dans la province de Chinandega, et à 200 mètres de la frontière.

10. Le 13 mai, notre territoire national a été envahi par deux "équipes spéciales" composées de 500 contre-révolutionnaires provenant du Honduras, qui se sont affrontés avec les troupes de l'armée populaire sandiniste au lieu connu sous le nom de Llano Bawisa, dans le nord du département de Zelaya, où ils ont été repoussés de notre territoire. Ce même jour, vendredi 13 mai à 9 h 00 du matin, quelque 80 contre-révolutionnaires venus du Honduras ont attaqué avec des fusils et des mitrailleuses lourdes le poste frontière de Waspán, ce qui a entraîné la mort d'un citoyen du Nicaragua, Héctor Rodríguez.

11. Le jour suivant, le 14 mai, à 7 heures du matin, le poste frontière de Bilwaskarma a été attaqué à partir du territoire hondurien avec des mortiers et des mitrailleuses lourdes, ce qui a entraîné la mort de Carlos Cajina, citoyen du Nicaragua.

12. De toute évidence, si le Nicaragua ne peut pas, par ses propres moyens, persuader le Gouvernement de la République sœur du Honduras de l'importance d'un dialogue franc et constructif pour mettre fin à cette grave situation, si le Honduras persiste à ignorer les initiatives des gouvernements latino-américains qui ont proposé un dialogue, comme l'a proposé aussi le mouvement des pays non alignés, et si le Conseil de sécurité lui-même n'est pas non plus capable d'exercer son autorité légitime pour exiger ce dialogue, on ne pourra pas alors demander au Nicaragua de renoncer indéfiniment à utiliser son droit inhérent de légitime défense. Néanmoins, nous répétons que le Nica-

ragua veut la paix, que nous haïssons la guerre, et c'est pour cette raison que nous sommes venus à nouveau devant le Conseil de sécurité pour dénoncer les agressions que lance contre nous le Gouvernement Reagan avec la complicité du Gouvernement et de l'armée du Honduras.

13. Le Conseil a l'obligation inéluctable d'assumer sa responsabilité devant cette situation, indépendamment de la volonté de l'un de ses membres qui, du fait qu'il est puissant sur le plan économique et militaire, se juge exempt de l'obligation de conformer ses actions aux normes et principes qui doivent régir la conduite de tous les membres de l'Organisation, notamment de ceux d'entre nous qui sont membres du Conseil.

14. Notre peuple et notre Gouvernement ont, à juste titre, le droit d'obtenir une réponse du Conseil de sécurité afin qu'il nous aide à mettre fin aux agressions lancées contre notre pays et à éviter la guerre entre des peuples frères qui souhaitent la paix. Sans prétendre en rien nier que divers pays d'Amérique centrale, tout comme de nombreux pays d'Amérique latine et du monde, se trouvent dans une situation difficile, nous ne sommes pas venus ici, comme je l'ai dit dans ma première déclaration, pour parler d'autre chose que de l'agression et de l'invasion armée dont est victime mon pays. Cela même si Mme Kirkpatrick, la représentante des Etats-Unis, prétend le contraire, est si clair que des enfants pourraient le comprendre.

15. Ce qu'un enfant de 14 a écrit dans une lettre que nous avons reçue il y a à peine deux jours est très éloquent. Qu'il me soit permis de citer brièvement quelques passages de cette lettre :

"Je lis ce qui se passe au Nicaragua et en El Salvador et la situation me préoccupe beaucoup. Je suis irrité contre notre pays.

J'ai 14 ans et je vis à Salt Lake City (Utah), ville située dans l'ouest des Etats-Unis...

"J'ai lu que notre Gouvernement envoyait des agents de la Central Intelligence Agency et de l'argent pour armer le Gouvernement du Honduras. Je ne peux pas vous dire combien tout cela m'irrite comme cela irrite d'ailleurs des millions d'Américains...

"Je voudrais aller au Nicaragua et lutter à vos côtés mais je ne le peux. Qu'il me soit permis de dire ceci : bien que je n'aie que 14 ans, je peux vous affirmer que lorsque 3 000 ou 4 000 personnes meurent de faim il se déclenche en elles une colère beaucoup plus puissante que n'importe quelle arme nucléaire ou n'importe quel discours de Reagan."

L'enfant continue à exprimer son opinion et dit que lorsque les soldats luttent pour certains gouvernements et mourraient ils le faisaient pour de l'argent mais

que lorsqu'un sandiniste mourait "il le faisait par amour". Il poursuit dans les termes suivants :

"L'amour est la chose la plus importante dans cet univers. Comme un enfant de 14 ans que je suis je ne peux dire qu'une chose c'est qu'en fin de compte vous gagnerez. Que Dieu vous protège."

Signé : Andrew Hunt" — Suit son adresse à Salt Lake City (Utah)

16. Nous avons demandé à la Compagnie du téléphone le numéro de cet enfant pour vérifier s'il y avait vraiment à cette adresse un jeune de 14 ans portant ce nom; en outre, nous avons demandé s'il voulait que nous citions sa lettre ici. Il m'a répondu qu'il serait très heureux que je le fasse.

17. Cette lettre n'est qu'une lettre parmi beaucoup d'autres que nous recevons en permanence des Américains. Je me suis permis de la citer parce qu'elle est particulièrement forte et parce que je pense que très souvent les adultes — même ceux qui sont professeurs — ont beaucoup à apprendre des enfants s'ils ont l'humilité nécessaire pour les écouter lorsque ceux-ci s'efforcent, comme Andrew Hunt, de faire entendre leur opinion et de partager leurs inquiétudes.

18. De toute évidence, ce ne sont pas seulement les enfants qui se rendent compte de ce qui se passe et qui rejettent les atrocités commises contre notre peuple par le Gouvernement Reagan. Il y a quelques jours, 65 législateurs américains ont, dans une lettre adressée au représentant Edward Boland, dit également qu'ils condamnaient la politique de Reagan contre le Nicaragua. Ils ont dit :

"Nous pensons qu'on ne peut parvenir à son objectif en souscrivant à une contre-révolution au Nicaragua, parce qu'elle n'a pas l'appui du public des Etats-Unis ni celui de l'Amérique latine... Nous pensons que la participation des Etats-Unis à une telle entreprise est essentiellement immorale*."

19. Est-il possible que le Conseil de sécurité refuse de se faire l'écho de ce qui, sans aucun doute, est un cri universel et qu'il ne respecte pas son obligation primordiale d'ordonner la cessation de l'invasion par une grande puissance de l'un des pays les plus petits et les plus pauvres de la terre et pour que l'on cesse d'utiliser d'autres gouvernements pour livrer des guerres externes et compromettre leur propre paix ?

20. Presque immédiatement après le triomphe de la révolution populaire sandiniste, le Nicaragua a commencé à faire l'objet d'un harcèlement armé de la part des gardes somozistes qui, à partir du territoire hondurien, se sont livrés à des incursions dans notre territoire. Pour nous, il était évident que c'était quelque

chose qui se produirait à l'insu du Président hondurien d'alors, Policarpo Paz García. Nous savions qu'il y avait certains éléments militaires au Honduras, qui avaient approuvé les incursions et avaient proposé, dès la fin de 1979, que le Honduras non seulement coopère avec ces somozistes mais prépare aussi sa propre armée pour envahir le Nicaragua avant que la révolution populaire sandiniste se consolide. L'opinion publique internationale était au courant de tout cela par de nombreux reportages publiés dans les médias internationaux, où était clairement établie l'attitude agressive et belliqueuse du colonel Gustavo Alvarez, qui dirigeait à l'époque la Force de sécurité publique du Honduras.

21. On pensait, cependant, que ce projet de participation de l'armée hondurienne ne pourrait se concrétiser car certains officiers réfléchis rejetaient le projet d'Alvarez, le considérant comme irresponsable, aventuriste et extrêmement dangereux pour les intérêts mêmes du Honduras. Il était alors clair que l'intérêt principal des somozistes était de causer des frictions entre le Honduras et le Nicaragua, dans l'espoir que le Nicaragua tomberait dans le piège de la contre-attaque et, de cette façon, donnerait aux Etats-Unis la possibilité de dénoncer le Nicaragua comme pays agresseur et de justifier les mesures prises contre notre révolution.

22. Il était donc important de dialoguer au plus haut niveau avec les autorités honduriennes. Au cours des derniers mois de 1979, tout au long de 1980 et pendant les premiers mois de 1981, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour obtenir une réunion des chefs d'Etat du Honduras et du Nicaragua. Outre les nombreux appels téléphoniques et envois de notes diplomatiques, j'ai fait deux voyages à Tegucigalpa et eu un entretien avec le président Paz García dans l'unique but d'adresser ou de réitérer l'invitation du commandant Daniel Ortega Saavedra de tenir une réunion en vue d'examiner les problèmes bilatéraux et, en particulier, ceux provoqués par les incursions somozistes à la frontière nord.

23. Le président Paz García nous a toujours reçus avec beaucoup de cordialité; il a manifesté sa préoccupation pour les incidents de frontière et déclaré qu'il était prêt à rencontrer le commandant Ortega Saavedra. Quelque chose, cependant, a empêché le président Paz García d'accepter les dates que nous propositions ou de suggérer lui-même une date qui lui conviendrait pour la tenue de la réunion de sorte qu'il a toujours laissé au Ministre des relations extérieures la responsabilité de fixer une date, ce qui n'a pu être fait qu'en mai 1981, date à laquelle les chefs d'Etat du Honduras et du Nicaragua se sont réunis à Guasaule, poste frontière en territoire nicaraguayen.

24. Lors de cette rencontre, l'on s'est mis d'accord sur une prochaine réunion entre les commandants en chef des forces armées du Honduras et du Nicaragua, qui aurait pour objectif d'établir un plan de patrouille commune le long de la frontière, pour éliminer les camps somozistes dans cette zone et mettre fin aux

* Cité en anglais par l'orateur.

incursions armées contre le Nicaragua, effectuées par les somozistes à partir du territoire hondurien. Cette patrouille devait permettre en outre un meilleur contrôle de tout trafic d'armes qui pouvait exister dans cette zone. Possibilité avait été laissée à cette patrouille de s'effectuer par terre, par mer et par air si les parties le jugeaient nécessaire. Je n'exagère pas en disant qu'au moins une fois par semaine j'étais en communication avec le Ministre des relations extérieures du Honduras de l'époque, le colonel César Elvir Sierra, en insistant sur l'importance de cette réunion des chefs militaires au niveau le plus élevé, comme en avaient convenu nos chefs d'Etat.

25. A chaque fois, le rythme des incursions armées à partir du territoire hondurien s'accélérait, le nombre de morts augmentait, de même que la pression du Gouvernement Reagan sur l'armée hondurienne, pression qui a atteint des proportions encore plus grandes lorsque les Etats-Unis ont imposé la nomination du colonel Alvarez à la tête des forces armées honduriennes, avec le titre de général.

26. A l'occasion de l'investiture du président Roberto Suazo Córdoba, le 27 janvier 1982, le commandant Ortega Saavedra s'est rendu à Tegucigalpa et a insisté auprès du Président sur l'urgence à tenir la réunion entre les chefs des forces armées du Honduras et du Nicaragua afin de s'accorder pour mettre en place la patrouille commune et éliminer les tensions causées par les incursions simozistes à partir du territoire hondurien. Le Président a dit qu'il était d'accord sur l'importance de cette patrouille et qu'il en parlerait avec Alvarez, en suggérant que cette rencontre ait lieu le plus tôt possible. Les démarches faites par le Nicaragua à cette fin sont trop nombreuses pour les énumérer; qu'il suffise de dire qu'il n'a pas encore été possible de tenir cette rencontre par suite de l'attitude négative du Honduras. Enfin, nous avons passé au moins trois ans et neuf mois à chercher la façon d'éliminer, par le dialogue et des accords sur cette patrouille commune, les tensions qui ne faisaient qu'aggraver nos relations avec le Honduras et ont déjà provoqué la mort de centaines de personnes innocentes : paysans, instituteurs, techniciens, médecins et infirmières, miliciens, gardes-frontière et membres de l'armée populaire sandiniste.

27. De toute évidence, le Gouvernement hondurien, ou ne veut pas dialoguer, ou a perdu sa liberté et son indépendance à un tel point qu'il n'est pas en mesure d'accepter ce que l'intérêt de son propre peuple devrait l'obliger à accepter.

28. Devant l'impossibilité d'aboutir au dialogue entre les chefs militaires au niveau le plus élevé, le commandant Ortega Saavedra a invité, en août, le président Suazo Córdoba à se rendre au Nicaragua, invitation qui a été rejetée.

29. C'est dans ce contexte que le président José López Portillo, du Mexique, et le président Luis

Herrera Campins, du Venezuela, ont écrit, en septembre dernier, au commandant Ortega Saavedra, coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua et au président Suazo Córdoba, du Honduras, pour exprimer leur préoccupation devant la grave situation qui existe en Amérique centrale, mais en faisant observer que le plus grave et le plus préoccupant de tout était, à leur avis, la dangereuse détérioration des relations entre le Honduras et le Nicaragua, situation qui pourrait entraîner un affrontement armé entre ces deux pays frères.

30. Les chefs d'Etat du Mexique et du Venezuela ont suggéré, à cette occasion, qu'il importait d'entamer dès que possible un dialogue franc et constructif pour détendre la situation. Ultérieurement, ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à participer à un dialogue commun avec les chefs d'Etat du Nicaragua et du Honduras, et ont proposé que ce dialogue se tienne à Caracas, le 13 octobre de l'an passé. Le Nicaragua a accepté immédiatement cette proposition, mais le Honduras a refusé une fois de plus.

31. Fin décembre, a commencé l'invasion, appuyée par le Gouvernement Reagan, lancée à partir du territoire hondurien contre le Nicaragua, agression dont le commandant Ortega Saavedra a dénoncé les préparatifs devant le Conseil en mars 1982 [2335^e séance]. En mars de cette année, le Nicaragua s'est donc vu de nouveau obligé d'appeler l'attention du Conseil sur les conséquences de cette invasion.

32. Dans le contexte de ce débat, le Nicaragua, insistant de nouveau sur la nécessité d'un dialogue bilatéral avec le Honduras pour parvenir à la paix, a envoyé, le 4 avril, une lettre au Président du Conseil de sécurité [S/15681], en appelant au Groupe de Contadora pour qu'il déploie tous les efforts possibles et use de ses bons offices, dans le cadre de son initiative, pour parvenir à un dialogue entre le Nicaragua et le Honduras, et entre le Nicaragua et les Etats-Unis.

33. Pour le Nicaragua, le dialogue direct avec le Honduras, en présence des représentants des gouvernements des pays du Groupe de Contadora, a toujours été un élément vital pour entamer le processus de détente et éviter la guerre. Le Nicaragua considère en outre que la principale contribution des pays du Groupe de Contadora à la paix en Amérique centrale consisterait à engager ce dialogue. Le Nicaragua continuera à coopérer dans toute la mesure possible avec le Groupe de Contadora afin de parvenir à l'instauration de ce dialogue bilatéral avec le Honduras, et avec la participation de ce Groupe.

34. C'est pour cette raison que nous jugeons particulièrement important le communiqué de presse des Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora, à l'issue de la deuxième série de consultations, communiqué en date du 21 avril [S/15727, annexe], où ils déclarent :

“... on a adopté les lignes générales d'un accord sur les procédures de consultation et de négociation à appliquer dans un proche avenir, de manière à les adapter à la nature diverse des questions en jeu, qu'elles soient de portée régionale ou de caractère bilatéral.”

35. Enfin, nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux représentants de l'Algérie, de l'Éthiopie, de la Grenade, du Mexique, des Seychelles et du Zimbabwe pour leurs importantes déclarations et leur préoccupation et pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de la paix en Amérique centrale et de la fin de l'agression contre le Nicaragua.

36. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant du Honduras. Je lui donne la parole.

37. M. ORTEZ COLINDRES (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais tout d'abord dire tout le respect que mon gouvernement et moi-même attachons au Conseil. Et pour cette raison, je ne vais pas répondre au Ministre des relations extérieures du Nicaragua, le Rév. Miguel D'Escoto Brockmann, ni me préoccuper des attaques personnelles qu'il a lancées gratuitement contre moi dans un langage et sur un ton qui sont peut-être de mise avec l'agressivité des commandants qui gouvernent aujourd'hui le Nicaragua et de ceux qui mettent dans une situation grave non seulement leur pays mais également cet organe suprême de l'Organisation des Nations Unies. Mais en tant que représentant d'un pays membre non permanent du Conseil, il a une obligation encore plus grande : celle de présenter ses arguments avec la mesure que devrait lui imposer sa double dignité de directeur de la politique extérieure de son pays et d'idéologue de la nouvelle “Eglise populaire” du Nicaragua.

38. Je voudrais simplement, au sujet de cette conduite des plus insolites dont tous les membres du Conseil ont été témoins, reprendre les paroles du Président du Conseil Sir John Thomson, à une récente réunion, le 29 mars, lorsqu'il a dit :

“... je dois avouer que par moments je me suis senti mal à l'aise pendant le débat sur la question à l'ordre du jour.” [concernant le Nicaragua et le Honduras.] “Il aurait été gênant pour moi de déclarer que certains orateurs s'écartaient du sujet, mais de ne pas le faire l'a été tout autant... Certains ont pris la parole pour traiter de questions étrangères à celle inscrite à l'ordre du jour. D'autres ont également recouru inutilement à des termes vigoureux qui ont dépassé les limites de la courtoisie. Tout cela nuit au prestige du Conseil, d'autant plus que dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général a souligné qu'il était urgent de relever ce prestige. Cette perspective devrait inciter les membres du Conseil à réfléchir, à imposer des limites à leur comportement au Conseil et à respecter les normes qu'ils s'attendent à voir respecter par les autres.” [Voir 242^e séance, par. 75.]

Je suis tout à fait d'accord avec ces observations très profondes. Je comprends parfaitement le besoin de respecter la responsabilité éminente du Conseil comme organe de délibérations, de consultations et, éventuellement, de prises de décisions.

39. Je ne peux toutefois laisser passer certaines choses qu'il a dites de nous qui sont préjudiciables à la dignité de mon pays et de mon gouvernement. Le Ministre du Nicaragua a mis en doute ce que je représentais ici, en prenant la parole au nom du peuple du Honduras. Il convient d'analyser cette attitude peu logique.

40. Le processus pacifique, ordinaire et traditionnel reconnu par le droit pour constater la volonté de la majorité d'un peuple est l'organisation d'élections libres et honnêtes.

41. Le Gouvernement du Honduras a accédé au pouvoir à la suite d'élections qui, sans fausse modestie, peuvent être considérées comme exemplaires. Plus de 82 p. 100 des électeurs se sont rendus aux urnes, dans une atmosphère de paix et de sécurité, alors que des pays voisins comme le Nicaragua se débattaient et se débattaient encore dans une lutte armée et sanglante. Ce gouvernement légitimement élu est celui que je représente; c'est celui qui, à son tour, représente le peuple du Honduras, dont il a reçu tout l'appui.

42. En revanche, il convient de se demander quels sont les pouvoirs du Ministre des relations extérieures du Nicaragua. Peut-il dire qu'il représente le peuple nicaraguayen, alors qu'après quatre ans de détention du pouvoir, il ne peut même pas envisager des élections dans son pays ? Peut-il affirmer qu'il représente son peuple alors que celui-ci est soumis à une répression impitoyable dans tous les domaines ? Preuve en sont les milliers de Nicaraguayens qui ont pris les armes contre ce régime et 25 000 de ses compatriotes qui se sont enfuis au Honduras pour y trouver refuge et dont le nombre augmente tous les jours de manière alarmante. Cela a commencé avec l'arrivée massive de militaires nicaraguayens qui, la semaine dernière, se sont volontairement rendus à nos autorités frontalières, avec leurs armes et accompagnés de leurs familles, devant la presse internationale. Il s'agissait de 17 militaires et de 133 membres de leurs familles — femmes, enfants, vieillards. Ces troupes sont composées d'humbles paysans envoyés au front sans aucun entraînement, qui combattent pour une cause qu'ils ne comprennent pas en raison de leur ignorance et de leur condition modeste.

43. La communauté internationale peut juger des différences. En outre, ce Conseil sait très bien ce qui se passe dans nos pays car de nombreuses délégations présentes ici y ont des missions diplomatiques.

44. D'autre part, le Ministre du Nicaragua estime et dit — comme il vient de le faire — que le Honduras n'est rien d'autre qu'un instrument de la politique du

Gouvernement des Etats-Unis. Cette accusation, qui n'est pas nouvelle, est entièrement fautive. Elle a déjà été proférée par l'un des chefs sandinistes qui ont présidé temporairement au destin du Nicaragua, notamment par le Coordonnateur du Conseil du gouvernement qui n'a pas su comprendre que l'ensemble des nations est régi par des lois, et que ces nations détiennent leur pouvoir légitime de par la volonté souveraine de leurs peuples. Le Ministre s'est lancé dans la dénonciation de toute une série d'événements qui, selon lui, auraient eu lieu ces derniers jours, depuis la dernière réunion du Conseil. Je dirai simplement ceci : le Gouvernement du Honduras a promis, devant ce conseil, de ne pas intervenir et de ne pas mobiliser ses troupes, et il a tenu parole. Les photographies et renseignements parus dans le *New York Times* montrent que le Honduras ne dispose à la frontière et aux postes frontière mêmes que d'une chaîne qu'un enfant peut emjamber en jouant.

45. Mais examinons maintenant ce qu'il en est de l'effort que nous avons essayé de faire ensemble pour voir si un accord peut intervenir entre nos deux pays. Ce qu'a dit le Ministre des différents efforts de paix que nous avons faits est vrai. Seulement voilà : chacun voit les choses à sa façon. Certains enfants ne savent lire que dans leur livre d'école. Je vais présenter ma version des choses.

46. Nous avons eu des réunions au niveau ministériel. J'ai eu le plaisir de recevoir, en janvier dernier à Tegucigalpa, le Ministre nicaraguayen. Nous avons parlé des problèmes qui existaient et des moyens d'y trouver une solution. Puis nous avons eu des réunions bilatérales en avril à Tegucigalpa ainsi que des réunions en mai à San José (Costa Rica). La quatrième fois nous avons eu des réunions à l'occasion de l'investiture du président Betancour, de la Colombie. Je veux parler des réunions qui ont eu lieu au niveau gouvernemental le plus élevé, entre le ministre des relations extérieures du Nicaragua et le ministre des relations extérieures du Honduras, M. Edgardo Paz Barnica. Nous avons eu également une réunion au mois d'août en République dominicaine. En septembre et en octobre, nous avons eu d'autres réunions, et M. Diego Cordovez, Sous-Secrétaire général, était présent et il sait bien ce qu'il en est du communiqué publié à l'issue de ces réunions tenues sous les auspices du Secrétaire général qui avait mis à la disposition des deux missions les services d'un secrétariat pour favoriser un dialogue bilatéral. Il y a eu également en novembre des réunions sous les auspices de l'Organisation des Etats américains (OEA). Nous avons eu aussi des réunions à Managua, où était présent le Vice-Ministre des relations extérieures, M. Tinoco, le Ministre s'étant rendu aux funérailles du camarade Brejnev. Des réunions ont eu également lieu en mars à Buenos Aires.

47. Il est également vrai que se sont tenues des réunions des chefs d'état-major à Tegucigalpa. A cette occasion, mon pays a fait une proposition, qui ne s'est pas encore concrétisée, en vue de créer une zone démi-

litarisée dans l'Atlantique et le Pacifique, en gardant pour limite frontière le 15° parallèle.

48. Nous avons pu voir ainsi que le dialogue bilatéral que nous avons tenté d'amorcer n'avait pu se concrétiser car il s'est passé entre frères ce qui se passe parfois dans le cas d'amours impossibles, lorsque l'intervention d'un prêtre est nécessaire pour créer le climat propre à inciter chacun à faire preuve de l'ouverture d'esprit nécessaire.

49. Il est également touchant, et intéressant d'apprendre qu'un enfant américain a écrit, dans des termes naïfs propres aux enfants, comment il voit, avec ses yeux d'enfant, le conflit entre le Honduras et le Nicaragua. Cela nous intéresse de savoir ce que pensent les enfants, en particulier les enfants d'autres continents, comme l'article qu'a publié hier le *New York Times*, où il est dit qu'à Puerto de San Juan del Sur, au Nicaragua, on aménage un port et une entreprise de pêche. Mais cette fois-ci, les poissons sont si grands qu'un enfant ne peut pas les porter. C'est pourquoi nous parlons ici d'enfants et de gros poissons. Il est élégant, humain et délicat de tirer profit de ce que disent les enfants, comme l'a dit le Ministre du Nicaragua. On peut aussi apprendre énormément des fables, comme celle du loup déguisé en mouton, et de légendes comme celle du Cheval de Troie dont on s'est servi pour détruire la forteresse qui empêchait d'atteindre l'objectif visé.

50. Mon gouvernement renouvelle son engagement de ne pas mobiliser son armée, et je réaffirme officiellement que nous ne le ferons que si nous avons à défendre l'intégrité et la souveraineté de notre pays, ce qui va de soi et est un impératif catégorique de notre Constitution.

51. Pour conclure, je souhaiterais que l'on prenne note du fait qu'il est particulièrement insolite d'entendre proférer dans cette instance, dont la responsabilité primordiale est de maintenir la paix dans le monde, des menaces de guerre, comme l'a fait le Ministre des relations extérieures d'un pays frère, le Nicaragua.

52. Il est parfois malvenu de parler sans réfléchir. Si nous analysons objectivement ce qui est de règle dans cette institution, l'Organisation des Nations Unies, nous ne devons pas oublier que le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte stipule clairement que

“Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.”

53. Ces discussions doivent être examinées soigneusement par le Conseil, surtout si l'on tient compte du fait que le Nicaragua est partie à un différend avec mon pays, car cela se traduit en une volonté blâmable et partielle de favoriser, par son vote, l'adoption de résolutions au Conseil.

54. Néanmoins, mon pays n'a d'autre vœu que d'apporter sa contribution aux délibérations, avec le respect qui le caractérise, dans la recherche d'une solution aux problèmes qui se posent. Ce qui m'amène à évoquer quelques points. Les représentants se rendront fort bien compte que c'est une insolence que d'exiger ou de demander d'un chef d'Etat ou d'un président de la République qu'il entame un dialogue bilatéral, et de le faire par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Shultz. N'est-ce pas insultant pour mon pays que les notes officielles relatives à ce dialogue bilatéral que l'on demande ne soient pas transmises officiellement de Ministère à Ministère ou par l'intermédiaire du chargé d'affaires que nous avons au Nicaragua, mais avec l'intervention de M. Shultz, qui apparaît alors comme le maître de la souveraineté du Honduras ? Pourquoi devrait-il nous envoyer des copies-carbone des notes du Gouvernement du Nicaragua ? A mon avis, cela n'est pas un dialogue mené de bonne foi et ne peut être considéré, selon la diplomatie française et ce qui constitue le *Foreign office*, comme une procédure diplomatique correcte.

55. Cela est parfois excusable, car ceux qui luttent au Nicaragua sont des hommes qui viennent des montagnes; mais, aujourd'hui, c'est aux chefs de gouvernement d'agir avec sérieux et avec la sagesse qu'exige la dignité nationale d'un pays.

56. Nous voulons montrer une attitude positive, et nous allons souligner ici quelques points essentiels du dialogue auquel nous nous efforçons anxieusement de parvenir.

57. Premièrement, le Honduras déclare qu'il est prêt à envisager des accords sérieux et responsables à la suite d'un consensus régional auquel participent, outre nos deux pays — le Nicaragua et le Honduras, qui sont les parties directement intéressées —, le Costa Rica, El Salvador et le Guatemala. Ces accords n'excluent pas que nous discutons de même des problèmes bilatéraux comme faisant partie de ce contexte, mais nous continuons de croire que c'est l'Amérique centrale, dans son ensemble, qui doit participer à l'établissement d'une structure de paix permanente dans la région. Je vais donner seulement un exemple : la quantité d'armes qui traversent mon territoire est une question qui ne peut être traitée uniquement et exclusivement lors d'un dialogue bilatéral, car elle touche également El Salvador, un gouvernement qui connaît aussi des effusions de sang à la suite d'un trafic intense d'armes en provenance du territoire nicaraguayen.

58. Deuxièmement, nous appuyons les efforts réalisés à cette fin par le Groupe de Contadora, composé de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, Etats qui ont fait des progrès considérables en ce qui concerne la recherche d'un dialogue entre les parties concernées, et à qui l'on doit donner, comme à nos cinq Etats qui, anciennement, formaient la République fédérale d'Amérique centrale, la possibilité d'avoir recours à tout leur talent diplomatique et à tous leurs

efforts pour trouver une solution constructive, sans plus d'ingérence d'aucune sorte, ce qui serait le cas si le Secrétaire général des Nations Unies, d'une manière forcée et soudaine, se voyait obligé de participer sans avoir reçu auparavant, pour cette tâche d'une telle difficulté, l'accord et l'appui des cinq pays d'Amérique centrale qui constituent la base fondamentale politique et juridique sur laquelle repose le mandat du Groupe de Contadora. Cela pourrait également porter atteinte aux progrès et résultats obtenus de manière intelligente et minutieuse par le Groupe de Contadora, ce que tous les pays épris de paix regretteraient.

59. Troisièmement, nous estimons de même que c'est dans le contexte régional et continental que nous devons continuer de chercher des solutions positives à nos différends, car toute instance en dehors de notre système interaméricain dispose de moins d'éléments de cohésion, ce qui pourrait affaiblir la solidarité pan-américaine.

60. La Charte des Nations Unies elle-même contient des chapitres précis pour que les Etats œuvrent de concert, et il est logique de dire que nous aimerions que les questions concernant l'Afrique soient résolues par l'intermédiaire des organismes de consultation et des organismes institutionnels africains. Les Européens ont également leurs propres organisations tant en matière de droits de l'homme qu'en matière d'ordre politique et économique. Les Latino-Américains disposent aussi d'une instance. Jusqu'à présent, les deux pays, le Nicaragua et le Honduras, sont membres de l'OEA, et si, pour une raison ou une autre, cette instance ne convient pas à l'un ou l'autre de ces pays, il n'y a qu'à le dire. Il y a des moyens juridiques précis pour faire droit aux demandes pertinentes.

61. Enfin, nous estimons que la démarche du Nicaragua, qui a saisi le Conseil de la question, est à la fois contradictoire et hâtive, compte tenu du fait que nous avons conféré, à l'unanimité, un mandat au Groupe de Contadora. Ce mandat est toujours valable et il bénéficie de l'appui de toutes les parties. Mais cela ne nous empêche nullement de vouloir maintenir une attitude conforme au droit international et de rester fidèles à nos engagements contractés tant aux termes de la Charte de l'Organisation des Etats américains que de la Charte des Nations Unies.

62. M. AMEGA (Togo) : Monsieur le Président, nous avons la joie, ma délégation et moi-même, de vous réitérer nos vœux de bienvenue et nos chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Vous arrivez à un moment où le Conseil avait besoin d'une personnalité de votre trempe; les échos de vos actions diplomatiques et politiques passées vous ont conduit à l'avant-scène de la vie nationale zairoise, ce qui vous destinait justement aux fonctions que vient de vous confier le Président fondateur du Mouvement populaire de la révolution, le Maréchal Mobutu Sesse Seko Kuku Ngbendu Wa Zabanga. Ma délégation est persuadée que doté de

ces qualités et de cette compétence — vos premières consultations s'avèrent de bon augure — vous exercerez votre présidence avec compétence et fermeté, et surtout avec le brio qui est la caractéristique des représentants du Zaïre auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui sont passés maîtres dans l'art de manier le marteau.

63. A votre prédécesseur, Mme Jeane Kirkpatrick, la représentante des Etats-Unis, nous exprimons nos vifs remerciements pour avoir mené à bien les travaux du Conseil le mois dernier; grâce à sa patience et à sa tenacité, elle a su conduire nos réflexions sur le devenir de l'Organisation.

64. Je voudrais également saluer la présence parmi nous de M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua, venu spécialement nous informer de la préoccupation de son gouvernement concernant la situation qui prévaut dans son pays.

65. L'évolution technique de notre monde d'aujourd'hui, qui autorise les plus grands espoirs quant à la qualité de la vie et de son prolongement, qui permet à l'homme, infiniment petit, de conquérir l'espace sidéral, infiniment grand et, jadis, domaine des dieux, nous fait-elle déjà oublier qu'au cours de la première moitié de ce siècle, deux grands fléaux ont, en l'espace d'une vie humaine, infligé à l'humanité des souffrances inoubliables ? Oublions-nous déjà aussi que, conscients de leur commune destinée, les hommes — j'exclus parmi les hommes les tenants de l'ignoble philosophie de l'*apartheid* — ont cherché à créer une société universelle où prévalent les droits fondamentaux de l'homme, la dignité, l'égalité, la justice, la liberté et la fraternité ? Acceptons-nous, coupables ou complices, que soient jetés aux orties ces beaux principes autour desquels s'harmonise notre douloureuse humanité et sans lesquels la loi de la jungle reprendrait son empire ?

66. Mais hélas, force est de constater que nous traversons une décennie de plus en plus marquée par de graves conflits localisés dans le tiers monde et qui risquent de se généraliser, et les vainqueurs ne seront pas les belligérants apparents, mais ceux qui, cyniquement, les ont armés. Ce sera la victoire des marchands d'armes et de ceux qui ont mis leur génie créateur à maîtriser la matière à des fins destructrices du grand'œuvre du Grand Architecte de l'Univers.

67. Mon pays ne peut assister, indifférent, aux conflits qui secouent des Etats frères d'Amérique centrale. Il est donc de notre devoir, en tant que membre du Conseil de sécurité, d'en appeler aux parties et, pour employer les propres termes du Secrétaire général, "... de faire un effort sérieux pour renforcer le rempart protecteur et préventif de la sécurité collective, qui devrait nous abriter tous..."

C'est justement à ce rempart auquel avaient songé, en 1945, les représentants de nos peuples sortis exsangues de deux guerres meurtrières; ils pensaient que

plus jamais les générations futures ne connaîtraient la guerre. Pourquoi profanons-nous aujourd'hui l'héritage des Vieux ?

68. Si nous examinons la situation qui prévaut au Nicaragua, les faits sont à la fois pertinents et troublants. Que des citoyens mécontents de leurs gouvernements se révoltent et prennent les armes contre ces gouvernements, cela fait partie des épiphénomènes du pouvoir et doit être traité comme une affaire intérieure. Cette révolte serait même légitime dans la mesure où le pouvoir ne servirait plus le bien commun. Mais, dans le cas d'espèce, s'agit-il encore d'une simple révolte intérieure ? S'agit-il encore de manifestation de conscience populaire désireuse de rétablir la légalité et la démocratie ? Il semble que non. Car, de l'avis de ma délégation, la situation au Nicaragua est compliquée par les rivalités entre les grandes puissances. Chacune d'elles pense que l'autre cherche à étendre son influence dans la région et prend les mesures pour s'opposer à cette extension. Voilà ce qui complique la situation intérieure au Nicaragua. Ma délégation est convaincue que si l'on donnait au peuple de ce pays les moyens de résoudre ses problèmes en dehors de toute ingérence étrangère, il surmonterait ses difficultés actuelles. En renversant le régime dictatorial de Somoza, le peuple nicaraguayen a démontré son attachement aux libertés démocratiques.

69. Sauf connotation particulière, le sens et la valeur de cette notion doivent être pris sous d'expresses réserves en ce qui concerne les pays en développement. Il n'y a rien de plus contingent que les libertés démocratiques; leur valeur varie dans le temps et l'espace; il est donc erroné de considérer cette notion, dans nos pays, selon des schémas qui se voudraient universels. La démocratie est liée à la nature des choses; elle dépend des mœurs, de la culture et de l'état d'évolution de chaque peuple.

70. Le peuple nicaraguayen ne demande désormais qu'à vivre en paix, à l'abri des rivalités Est-Ouest, pour se consacrer aux immenses tâches de reconstruction nationale.

71. Un autre élément de préoccupation pour ma délégation est l'introduction effrénée d'armes de toutes sortes dans la région. La course aux armements n'est plus la folie des seules grandes puissances; les petits pays eux aussi en sont déjà contaminés, et on se demande comment ils pourront concilier cette folie avec l'impératif du développement.

72. Quoi qu'il en soit, si le manque de confiance et la peur mutuels ont amené les Etats de la région à s'armer à outrance, cette profusion d'armements ne risque-t-elle pas de réveiller des velléités de la part de certains Etats qui s'estimeraient assez puissants pour tenter d'imposer à leurs voisins leur modèle de société ? C'est justement à cette tragédie macbéthienne que nous assistons en Amérique centrale, où l'un des actes se joue aujourd'hui au Nicaragua. Ma délégation

souhaite profondément que le rideau soit baissé sur cette dernière scène et que le mot désarmement, préoccupation essentielle de l'Organisation des Nations Unies, soit introduit dans la région. Cela présuppose que nous aidions tous les Etats riverains à prendre conscience de l'idéal de l'Organisation, et particulièrement de leur interdépendance. A cet égard, une analyse approfondie nous conduit à penser que tous les problèmes politiques, économiques et sociaux de la région, et partant toutes les crises qui la secouent, sont en étroite corrélation, et que toute solution assurant une paix durable doit être globale.

73. Ainsi, ma délégation salue l'initiative du Groupe de Contadora et fait siennes les conclusions de ses travaux publiées le 21 avril [voir S/15727, annexe] et le 13 mai [voir S/15762, annexe]. Elle demande aux Etats concernés par le drame de s'y rallier et en appelle à tous les Etats de l'OEA pour qu'ils s'abstiennent de tous actes et déclarations susceptibles d'envenimer la situation, et mieux de tout mettre en œuvre afin d'apporter la paix à leurs voisins qui en ont cruellement besoin, indépendamment des types de sociétés qu'ils sont libres de choisir pour eux-mêmes. Nous lançons cet appel au nom de l'éthique qui régit les relations entre humains et dont la loi primordiale est la tolérance.

74. Aussi, ma délégation ne cherchera-t-elle pas, en cette douloureuse circonstance, à condamner ni à justifier personne. Tout jugement de valeur mettrait à dure épreuve l'Organisation déjà très éprouvée car il s'agit de préserver ce "centre où s'harmonisent les efforts des nations".

75. Enfin, je terminerai en invitant chaque membre du Conseil et particulièrement les parties au litige, à adopter comme bréviaire cette pensée stoïcienne de la vertu par Zénon, prévoyant l'apparition d'un Etat mondial où les antagonismes nationaux se fondraient dans une fraternité commune.

76. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

77. M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) [interprétation de l'arabe] : Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous sommes convaincus que votre connaissance des affaires internationales et votre expérience diplomatique aideront le Conseil à résoudre la grave crise faisant suite à l'agression de fait contre le Nicaragua. Je voudrais également dire notre admiration pour la façon dont la représentante des Etats-Unis, Mme Kirkpatrick, a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

78. Ma délégation prend la parole pour exprimer son entière solidarité avec le Nicaragua, qui est la victime de l'agression dirigée, financée et protégée par les

Etats-Unis, à l'aide d'éléments contre-révolutionnaires. Le nombre de ces éléments infiltrés par le Honduras a atteint 7 000 combattants armés jusqu'aux dents, selon les informations fournies par les agences de presse.

79. Le principal objectif de cette réunion est de passer en revue cette grave situation et d'examiner les mesures à prendre, compte tenu de ce que le Ministre des relations extérieures du Nicaragua a appelé une nouvelle étape de l'invasion du Nicaragua par les forces somozistes hostiles au régime progressiste sandiniste.

80. Soulignons que, dès le mois de mars 1982, notre délégation et de nombreuses délégations des pays non alignés ont mis en garde contre un complot dirigé contre le Nicaragua. Nous avons répété ensuite cette mise en garde à la suite de l'exécution, depuis déjà deux mois, de ce complot. Mais aujourd'hui, nous faisons face à une agression dont le Nicaragua est victime, et tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent assumer la responsabilité des engagements qu'ils ont pris, aux termes de la Charte, d'éliminer l'agression par les moyens les plus efficaces et les plus rapides.

81. Ce qui frappe, c'est que depuis le début de cette nouvelle crise, créée par les Etats-Unis en Amérique centrale pour mettre fin au mouvement sandiniste, le Nicaragua s'efforce d'avoir des relations amicales et constructives avec tous ses voisins alors que ses ennemis cherchent à intensifier la rancune à l'égard du Nicaragua par divers moyens, y compris le blocus économique et les provocations militaires, sur terre, dans l'air et sur mer, ainsi que le sabotage des services vitaux du pays.

82. A maintes reprises, le Nicaragua a lancé un appel au Honduras et aux Etats-Unis pour qu'ils entament un dialogue au plus haut niveau, et il a demandé aux pays du Groupe de Contadora de poursuivre leur initiative en demandant au Secrétaire général d'y participer afin que le dialogue avec le Honduras et les Etats-Unis se réalise. Le dernier de ces appels a été lancé par M. D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua, dans cette même salle, le 9 mai dernier, lorsqu'il a dit :

"Nous sommes venus ici pour rechercher la paix auprès de ceux qui ont la responsabilité principale sur notre planète de préserver la paix et la sécurité internationales. Nous ne sommes pas venus ici pour demander des condamnations; nous sommes venus ici pour rechercher la paix." [Voir 2431^e séance, par. 44.]

De même, le Ministre du Nicaragua a proposé que ce dialogue ait lieu au Siège même de l'Organisation des Nations Unies. Mais jusqu'à présent, ses appels n'ont reçu aucun écho positif, bien que la représentante des Etats-Unis, dans son intervention du 25 mars, ait lancé un appel à la négociation et à la conciliation en con-

seillant à tous de renoncer à la violence. Elle nous a même donné à tous une leçon en citant un écrivain célèbre : "Quiconque proclame prendre la violence pour méthode doit inévitablement prendre le mensonge pour principe." [Voir 2423^e séance, par. 118.] Nous nous demandons, aujourd'hui, qui pratique la violence, qui se dérobe à la conciliation et fuit les négociations.

83. Ce sont les Etats-Unis qui préparent, entraînent et envoient des saboteurs au Nicaragua, Ces faits ont été des sujets d'actualité dans la presse américaine. Or les sénateurs et les représentants américains ne sont pas d'accord sur la question de savoir s'il faut ou non financer ces opérations d'agression. De quelle nature sont ces opérations ? S'agit-il d'opérations militaires ouvertes ? Ou bien s'agit-il d'opérations clandestines qui ne sont pas de la compétence du Congrès américain ? C'est là la grande question qui se pose aux simples citoyens américains et à leurs dirigeants, comme si le différend ne concernait pas le principe du recours à la force, mais la façon de s'en servir.

84. Le *New York Times* du 5 mai citait une déclaration du Président Reagan. Je sais bien que d'autres dans cette salle l'ont déjà citée, mais selon un proverbe arabe, la répétition peut être profitable. Voici donc ce que publiait le *New York Times* :

"Le Président Reagan a dit aujourd'hui que les groupes d'insurgés au Nicaragua qui reçoivent une aide clandestine de la Central Intelligence Agency sont des "combattants de la liberté" qui s'opposent à un gouvernement qui a trahi ses principes révolutionnaires.

"Il a dit qu'il serait d'accord si le Congrès demandait que l'assistance accordée aux rebelles soit "ouverte au lieu de clandestine", mais il a ajouté que l'on ne devrait pas imposer d'autres restrictions à leurs activités.

"Le Président a dit que le régime sandiniste au Nicaragua, qui a pris le pouvoir à la suite d'une révolution en 1979, était "un gouvernement issu du canon" et il a mis en doute son droit de rester au pouvoir!"

85. Cette déclaration constitue un principe déclaré de la théorie du Président des Etats-Unis, M. Reagan. Par théorie, j'entends la "doctrine Reagan". Il y a plusieurs théories : la doctrine Truman, la doctrine Eisenhower, les doctrines d'anciens présidents des Etats-Unis et celle du Président actuel. Dans cette dernière il existe, selon nous, un certain nombre de "doctrines" basées sur trois concepts. Premièrement, les Etats-Unis ont le droit absolu de juger les gouvernements qui ont ou n'ont pas encore trahi leurs principes révolutionnaires. Deuxièmement, la Central Intelligence Agency (CIA) — le service de renseignements américains — et ses agents dans toutes les régions du monde s'arrogent la

responsabilité de protéger les principes des révolutions pour empêcher qu'elles ne dévient. Et troisièmement, tout gouvernement révolutionnaire devrait être éliminé par les commandos de la CIA, d'autant plus que la révolution s'est faite à la pointe du fusil. C'est comme si le Président Reagan avait oublié l'histoire de la révolution de son pays, celle de la Révolution française et celle des révolutions dont s'enorgueillissent la majorité de ceux qui sont présents dans cette salle.

86. Pour ce qui est du Nicaragua, le Président Reagan, dans cette même déclaration, a poursuivi en disant :

"S'ils veulent nous dire que nous pouvons donner de l'argent et poursuivre ce que nous avons fait jusqu'à maintenant — donner de l'argent, fournir une assistance, etc., à ces gens directement — et le faire ouvertement plutôt qu'en secret, je suis tout à fait d'accord pour le faire, mais je ne veux pas des restrictions éventuelles qu'ils pourraient imposer."

87. La nouvelle doctrine américaine présente de nouvelles dimensions : il s'agit de l'exportation par la force de la démocratie "made in America"; c'est-à-dire l'exportation par la force de la démocratie américaine fabriquée dans les laboratoires des Etats-Unis, comme si les principes du non-recours à la force contenus dans la Charte faisaient de l'Amérique une exception quand il s'agit pour elle d'exporter la démocratie par la voie de la CIA, et comme si la démocratie était un article d'exportation par la force armée et le sabotage. En outre, mention est faite d'idées similaires dans le discours du Président Reagan lors d'une session mixte du Congrès, le 27 avril, dans la partie concernant l'Amérique centrale et en particulier le Nicaragua. Nous n'avons pas le temps de passer en revue la quantité de "démocraties" que les Etats-Unis ont exportées et exportent. Parmi ces démocraties, viennent en premier lieu la démocratie israélienne, la démocratie de l'Afrique du Sud et la démocratie de feu le Shah d'Iran. Je me contenterai de citer ces trois démocraties parce que je n'aimerais pas entamer une discussion avec les démocraties importées.

88. En vérité, le Nicaragua subit une agression, et la violence s'exerce à travers cette agression pour renverser le Gouvernement et changer le régime révolutionnaire qui existe dans ce pays. En tout état de cause, il y a là une intervention armée déclarée et officiellement reconnue. Il y a là une action qui viole les principes les plus élémentaires du droit international et de la Charte des Nations Unies, ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale, notamment la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies². Le Conseil de sécurité doit prendre les mesures susceptibles d'arrêter l'agression et d'y mettre fin de la manière qui convient à la situation.

89. En tant qu'Etat ayant connu tout au long de son histoire l'agression directe et indirecte, la Syrie ne peut

* Cité en anglais par l'orateur.

garder le silence devant une telle action qui met en danger la sécurité d'une région qui comprend de petites nations pauvres. Nous déclarons à nouveau notre entier attachement aux décisions de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi en mars, qui ont été prises avant la dernière agression contre le Nicaragua. Plus de 100 Etats ont pris part à cette conférence, qui a consacré une grande partie de son exposé politique à la situation regrettable et grave qui règne en Amérique centrale et dans les Caraïbes. La République arabe syrienne adhère à l'analyse contenue dans la Déclaration politique de la Conférence, dans les paragraphes relatifs à l'Amérique centrale [S/15675, annexe, sect. I, par. 132 à 165], et nous estimons qu'il est de notre devoir — si nous disposions du temps nécessaire pour faire mention de citations — de rappeler certains paragraphes afin que Washington réalise qu'il s'est placé dans une situation de confrontation politique avec les pays non alignés.

90. En effet, la Conférence a dénoncé — je ne ferai pas de citations, je me contenterai de résumer — dans sa Déclaration politique les menaces, les nouveaux actes de sabotage, la détérioration constante de la situation, l'augmentation des actes d'agression commis contre le Nicaragua, et notamment la violation de son espace aérien et de ses eaux territoriales, l'usage de territoires étrangers à l'intérieur et à l'extérieur de la région comme bases d'agression et d'entraînement des forces antirévolutionnaires, ainsi que les actes de terrorisme et de sabotage, notamment les attaques perpétrées par les groupes armés de la garde de Somoza, l'ex-Président, à travers les frontières septentrionales du pays et qui ont entraîné de très lourdes pertes humaines et matérielles. La Conférence a également condamné les mesures de pression économique adoptées au niveau international et qui sont considérées comme faisant partie d'un plan prémédité pour mettre ce pays dans une situation difficile et pour le déstabiliser, ce qui a été reconnu par une puissance étrangère, celle gouvernée par le Président Reagan, c'est-à-dire les Etats-Unis d'Amérique.

91. Les participants à la Conférence ont lancé un appel à tous les Etats pour qu'ils s'abstiennent de commettre tout acte d'agression, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force et d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres Etats. La Conférence a affirmé le droit de chaque Etat de choisir le système économique, politique et social qui lui convient et de poursuivre son développement économique loin de toutes formes d'intervention et de pression étrangères. La Conférence a fait l'éloge des initiatives de paix du Mexique, de la France, du Venezuela, de la Colombie et du Panama.

92. Nous partageons le point de vue de ceux qui disent que la crise en Amérique centrale est due, dans une très grande mesure, aux structures traditionnelles des forces de répression et aux structures économiques nationales qui engendrent la pauvreté, l'inégalité et à la misère, et dont l'aggravation a été précipitée par l'in-

tervention sous toutes ses formes qu'ont subie ces pays depuis la fin du siècle dernier.

93. C'est pourquoi, à notre avis, nous ne pouvons interpréter les interventions américaines et le recours à la force par les Etats-Unis contre certains pays d'Amérique centrale que comme un entêtement à vouloir appliquer une politique traditionnelle basée sur la répression et l'anéantissement des soulèvements populaires nationaux contre les structures politiques, sociales et économiques surannées et conservatrices qui veulent maintenir les systèmes fondés sur la répression et l'exploitation et qui servent de bases militaires et économiques à l'impérialisme américain.

94. La situation en Amérique centrale ne s'améliorera jamais tant que les Etats-Unis et les organes de la CIA n'auront pas lâché leur emprise sur ces pays, et nous n'avons pas l'espoir de voir se lever une aube de stabilité, de progrès et de bien-être des peuples de cette région tant qu'ils n'auront pas l'occasion d'exercer en toute liberté leur droit à l'autodétermination. Etant donné la nature de cette région, nous estimons qu'il y a lieu d'encourager le dialogue bilatéral entre le Nicaragua et le Honduras, avec la participation du Groupe de Contadora. Nous invitons les Etats-Unis à comprendre les intérêts des peuples de cette région et à ne pas les considérer dans l'optique de leurs seuls intérêts particuliers. Le Secrétaire général doit exercer ses bons offices pour résoudre les problèmes qui menacent la paix en Amérique centrale dans le cadre des principes de Contadora.

95. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

96. M. ROA KOURÍ (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous transmettre les félicitations de ma délégation pour votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je suis convaincu que votre grande expérience dans les affaires internationales et vos qualités bien connues contribueront au succès de nos délibérations dans les circonstances difficiles qui entourent la plainte du Nicaragua concernant l'agression dont il fait l'objet. Je remercie également les membres du Conseil de m'avoir donné la possibilité de prendre part aux débats.

97. Il y a quelques jours à peine, l'un des représentants qui avaient pris la parole avant moi avait évoqué l'atmosphère parfois irréelle dans laquelle se déroulaient les différends diplomatiques dans les instances internationales. La parole, sous des apparences trompeuses, sert le pharisaïsme en vogue, afin que — pour nous exprimer comme Orwell — l'agression devienne la paix ressuscitée et la duplicité un évangile infaillible.

98. C'est une expérience extraordinaire que d'entendre la représentante des Etats-Unis affirmer que son pays "n'envahit pas les petits pays" et que leurs voi-

sins "n'ont pas à avoir de telles craintes" [voir 2431^e séance, par. 102]. Puisque de toute évidence nous nous trouvons maintenant au pays des contes de fées, qu'il me soit permis de comparer cette affirmation avec ce que disait le grand méchant loup au petit chaperon rouge, après avoir dévoré la grand-mère de l'histoire. Aussi me semble-t-il superflu d'énumérer les ingérences et les interventions perpétrées par cette puissance angélique en Amérique latine, depuis la fin du siècle dernier à nos jours.

99. C'est une expérience extraordinaire, je le répète, que d'écouter la représentante des Etats-Unis accuser le Nicaragua d'ingérence dans les affaires de ses voisins, alors qu'il y a deux semaines à peine, le Président Reagan déclarait *urbi et orbi* qu'il serait prêt, si le Congrès le demandait, à apporter une "aide ouverte et non dissimulée" aux mercenaires, qui financés par la CIA, opèrent à partir du Honduras contre la patrie de Sandino, et à ceux qu'il a, avec une singulière impudence, qualifiés de "combattants de la liberté".

100. Il semble donc opportun de demander aux membres du Conseil qui ont de hautes responsabilités conformément à la Charte des Nations Unies, ce qu'ils pensent de cette affirmation du chef d'un Etat qui fait partie des membres permanents du Conseil de sécurité. Est-ce que quiconque ici peut méconnaître les implications morales, juridiques et politiques de ce qui a été dit, à la lumière des principes du droit international et de la Charte ?

101. Dans le cas présent, le Gouvernement des Etats-Unis a abandonné toute prétention à la moralité ou à la légalité. Après avoir proclamé aux quatre vents que sa politique agressive contre le Nicaragua était simplement destinée à empêcher un prétendu trafic d'armes à partir de ce pays vers El Salvador, il a enfin avoué son objectif réel qui est de renverser le Conseil du gouvernement de reconstruction nationale et de détruire la révolution sandiniste. Les menaces contre ceux qui ne suivent pas sa volonté ne sont pas seulement dirigées contre des pays tiers. Dans son discours lors d'une session commune du Congrès, le Président des Etats-Unis n'a pas manqué de mettre en garde ses opposants, leur déclarant qu'ils seraient coupables s'ils n'appuyaient pas ses desseins belliqueux en Amérique centrale. Mise en garde fatidique sans aucun doute en une année de campagne électorale dans cette démocratie par excellence — comme l'appellent certains !

102. Les arguments — ou, mieux, les prétextes — invoqués à ce Conseil et en dehors, pour justifier l'attitude anti-sandiniste démentielle des dirigeants des Etats-Unis semblent sortir d'un manuel pour analphabètes politiques : les joueurs invétérés du poker interventionniste invoquent la "théorie des dominos", théorie imagée de subversion selon laquelle la seule puissance nucléaire de l'hémisphère court de graves dangers parce que les peuples affamés, exploités et misérables d'Amérique centrale veulent renverser des oligarchies sanguinaires et rapaces; ce sont ceux qui ont

pillé une grande partie du territoire mexicain, qui occupent encore Porto Rico, qui interviennent dans nombre de pays latino-américains, qui récoltent les fruits du travail de nos peuples, qui exaltent les prétendues vertus de l'OEA — où, à la différence de certains organismes vraiment régionaux, on trouve certains qui ne devraient pas y être mais d'où sont absents d'autres qui devraient s'y trouver —, et du Traité interaméricain d'assistance mutuelle de 1947 — qui, de façon caractéristique, a été ignoré lors de la guerre des Malouines — qui attribuent à une conspiration ténébreuse du "communisme international" l'insurrection des peuples de notre Amérique. Ce sont les chevaliers de la décadence, de la doctrine pourrie de Monroe.

103. Vingt-quatre ans après le triomphe de la révolution cubaine, attachés bon gré malgré à une vision de l'Histoire, ils utilisent contre le Nicaragua les mêmes armes que celles qu'ils ont utilisées contre la volonté de notre peuple : agressions économiques, suppression du quota pour le sucre — mesures dont, aujourd'hui comme hier, s'empresseront de profiter les gouvernements qui ont l'échine souple —, blocus des sources internationales de crédit, pression exercée sur des pays tiers, organisation de bandes mercenaires entraînées, armées et financées par la CIA, qui, utilisant le territoire d'un pays latino-américain — ce fut le cas avec Cuba — essaient en vain de replacer le Nicaragua dans sa condition de laquais servile de leurs intérêts économiques et politiques.

104. Les responsables, intellectuellement et matériellement, de la tyrannie nauséabonde de Somoza, ceux qui ont entraîné la mort de Sandino, ne peuvent guère exiger que la révolution du Nicaragua leur rende des comptes. Quel droit ont-ils ? Comment ceux qui, pendant cinquante ans, ont été à la fois responsables et bénéficiaires du martyr et de l'humiliation du peuple nicaraguayen peuvent-ils prétendre donner des leçons de patriotisme à ceux qui ont risqué hier et risquent encore aujourd'hui leur vie pour la liberté, le bonheur et le bien-être de leur patrie agressée. Qui a dit que le système oligarchique de gouvernement est l'étalon de toutes choses et la panacée obligatoire pour nos peuples ?

105. Ce n'est un secret pour personne que le haut commandement militaire du Honduras est compromis jusqu'à la moelle dans l'agression des Etats-Unis contre le Nicaragua. Ces militaires affirment même — d'après ce qu'on dit — qu'ils sont prêts à participer directement à l'aventure car ils disposent d'une couverture navale des Etats-Unis et qu'ils ont une supériorité aérienne sur le Nicaragua. Il est évident également que le Gouvernement hondurien ne peut rien contre la décision des généraux alliés du Pentagone. Les dirigeants militaires qui pourraient s'opposer à cette folle entreprise ont été écartés, envoyés à l'étranger et n'occupent plus leurs postes. Les gouvernements voisins qui devraient s'inquiéter des conséquences inévitables de l'internationalisation du conflit — étant donné son allure réactionnaire — sont en fin de compte satisfaits

de ce que quelques militaires empressés tirent pour eux les marrons du feu, noyant dans le sang la révolution populaire en Amérique centrale.

106. Il est bon de mettre en garde contre tout cela. Ceux qui escomptent une victoire facile contre la révolution du Nicaragua se trompent. Ceux qui se croient protégés par le pouvoir yankee se trompent. Ceux qui pensent inverser la marche de l'Histoire et vaincre le Nicaragua se trompent. Le peuple de Sandino n'a pas lutté en vain pour les conquêtes de la révolution et pour une patrie libre. Aucun peuple d'Amérique, je peux vous l'assurer, n'aidera, par son attitude passive, l'agression impérialiste contre une nation sœur.

107. Le Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, Miguel D'Escoto Brockmann, a dénoncé vigoureusement l'agression lancée contre sa patrie ainsi que ceux qui l'ont perpétrée, mais il a également exprimé d'une façon très ferme la volonté de paix du Nicaragua et son désir de trouver des solutions pacifiques, conformes à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies.

108. Cette disposition, que soulignait il y a un an, dans cette salle, le coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega Saavedra [2335^e séance], et qui a toujours été réitérée par son Gouvernement, fut mise en évidence, une fois encore, par la décision du Nicaragua d'accepter la proposition des pays membres du Groupe de Contadora — sur l'instance de Costa Rica — d'envoyer des observateurs à la frontière entre les deux pays afin de garantir la neutralité du Costa Rica devant l'utilisation illégale de son territoire par des forces mercenaires ennemies du Gouvernement révolutionnaire nicaraguayen. Cela a encore été confirmé lors de l'intervention du Ministre D'Escoto Brockmann, cet après-midi même.

109. Le projet de résolution élaboré par les pays non alignés membres du Conseil confirme également la vocation pacifique du Gouvernement du Nicaragua ainsi que son respect des principes. Laisant de côté les violations condamnables — en fait, les actes d'agression d'un membre permanent du Conseil et d'un pays voisin —, le projet de résolution se limite à demander la poursuite des efforts entrepris par la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela — pays membres du Groupe de Contadora — pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes qui affectent la région et à demander que le Secrétaire général, conformément à ce qui est prévu dans la Charte, assiste le Conseil de ses efforts et offre ses bons offices pour contribuer à la réalisation des objectifs de paix auxquels nous aspirons tous. En fait, on ne pouvait rien demander de moins, étant donné la situation grave qui prévaut dans la région.

110. Cuba a déjà déclaré, au cours des réunions précédentes de cet organe suprême qu'il appuyait sans aucune équivoque tous les efforts visant à trouver une

solution négociée aux problèmes qui affectent aujourd'hui l'Amérique centrale, notamment l'agression dont le Nicaragua est la victime. Nous connaissons les véritables racines économiques et sociales de ces problèmes qui n'ont rien à voir avec un affrontement entre l'Est et l'Ouest, nous connaissons également les sources exogènes qui tendent à les aggraver, et à les transformer en une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. C'est pour cela que nous estimons indispensable l'intervention du Conseil de sécurité, en tant que responsable principal du maintien de la paix.

111. Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler aux membres la grande responsabilité qui incombe au Conseil à cette heure de prise de décision et de leur redire que nous sommes sûrs que le respect des principes de l'Organisation et leur sens du devoir les guideront une fois de plus sur le chemin de la défense de la paix et de la justice.

112. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant inscrit est le représentant de Maurice. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

113. M. MAUDAVE (Maurice) [*interprétation de l'anglais*] : Permettez-moi tout d'abord de faire une observation insolite et candide. Depuis mon arrivée ici, il y a quelques mois, les sentiments personnels que m'inspirent le mécanisme complexe de l'Organisation des Nations Unies et ses réalisations ont oscillé entre l'espoir et la frustration. Sur le plan du temps et de l'espace, l'énergie que m'ont fait dépenser mes émotions est maintenant à l'image d'un pendule immobile dans une zone crépusculaire qui préserve juste assez de lumière pour que survive la foi. L'idée que ce soit peut-être là, après tout, l'état d'esprit qui convienne le mieux est soutenue par André Malraux et Kierkegaard quand ils préconisent un pessimisme actif, ce même pessimisme actif défendu par Alberto Moravia dans son dernier livre intitulé *1934*, dans lequel il déclare que "le désespoir stabilisé est une lucidité intellectuelle dépourvue de toute consolation".

114. Dans de telles circonstances, l'on tâtonne à la recherche de certitudes, d'assurances et l'on tombe sur un passage comme celui-ci tiré d'un aticle intitulé : *Global Paternalism : the U.N. and New International Regulatory Order*.

"La politique à l'Organisation des Nations Unies prend une forme assez pure, digne de nos législatures d'Etat au début du siècle. On y trouve bon nombre de marchandages, d'intimidations, de démagogie, de spectacles destinés à la galerie, un certain nombre de transactions, d'achats et de ventes, d'échanges abusifs de faveurs, de favoritismes... Le cynisme est largement répandu ainsi que l'acceptation tacite du fait que beaucoup de déclarations d'intention qui sont faites ici ne seront jamais mises en œuvre."

Cette analyse a une vertu thérapeutique. Elle nous arrache à nos rêves utopistes et indique dans quelle direction réaliste nous devrions orienter notre conduite des affaires internationales. Ceci me rappelle le diplomate au pied bot, Talleyrand qui, lors de son retour de Vienne à Paris, à une dame qui lui demandait : "Et que faisait Votre Excellence au cours de la Convention ?" répondit : "Madame, je boitais" et elle comprit bien qu'il ne s'agissait pas seulement de son infirmité physique.

115. Les questions auxquelles nous devons tenter de répondre à cette réunion du Conseil consacrée au Nicaragua sont les suivantes : Sommes-nous aussi en train de boiter ? Pourquoi ? Que pouvons-nous faire pour améliorer la situation ?

116. Lorsque j'ai pris la parole sur ce même sujet, le 24 mars [2422^e séance], au Conseil de sécurité, j'ai dit qu'un large accord semblait, en principe, exister entre les Etats concernés sur la nécessité de désamorcer la situation, et que le plus tôt serait le mieux. Consciente du fait que le problème a des dimensions internationales plus vastes, ma délégation a demandé que le Secrétaire général use de ses bons offices pour contribuer au processus de négociations tant bilatérales que multilatérales, de nature à rassembler à la fois les pays directement concernés et les Etats latino-américains situés à la périphérie. Un projet de résolution, qui sera probablement présenté ici, a été distribué. Dans l'avant-dernier paragraphe, il est demandé au Secrétaire général d'assister les pays du Groupe de Contadora et, si nécessaire, d'user de ses bons offices en vue de réaliser ces objectifs pacifiques. Nous recommandons ce projet à l'examen du Conseil.

117. Il existe en effet très peu de signes qui indiquent que le degré d'accord qui existait en mars dernier ait été compromis par la suite des événements. Il est encourageant de constater qu'au niveau régional les Etats de l'Amérique centrale aspirent surtout à s'unir autour de la notion d'une grande patrie, une *Patria grande*. Les pays de la région ont déjà en commun de nombreuses traditions et affinités linguistiques et culturelles. C'est également une région déshéritée sur le plan économique où les ressources, tant humaines que naturelles, ont grandement besoin d'être mobilisées au service des programmes de développement. Ces ressources ne doivent pas être gaspillées à accumuler des armes. Il est vrai que les liens linguistiques et culturels et la pauvreté économique partagée ne constituent pas nécessairement une garantie d'harmonie et de coopération. L'histoire offre de nombreux exemples d'une telle dichotomie. Il serait idéal que les affinités culturelles et sociales favorisent l'unité, mais c'est là un problème complexe. Il appartient donc au bon vouloir du Conseil et au dynamisme entreprenant du Secrétaire général de s'unir pour bâtir sur des prémisses déjà favorables un cadre solide dans lequel pourront se développer le dialogue et la compréhension.

118. Les déclarations qui ont été faites ici le 9 mai [2431^e séance] ont renforcé ma conviction que la base d'un accord existe déjà.

119. Le Ministre des relations extérieures du Nicaragua a souligné l'importance du rétablissement de la paix en Amérique Centrale et a mentionné les efforts déjà déployés par le Groupe de Contadora pour trouver une solution. Ces efforts, a-t-il dit, représentent l'initiative de paix la plus importante faite par les Etats d'Amérique latine dans la région. Il a cité ensuite le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation à la trente-septième session de l'Assemblée générale, au sujet du rôle que le Conseil de sécurité pourrait jouer dans les affaires mondiales s'il trouvait les moyens d'assurer la mise en œuvre de ses résolutions. Le Ministre nicaraguayen a ajouté ensuite que, sous les auspices du Conseil et du Secrétaire général, son gouvernement coopérerait avec le Groupe de Contadora dans les initiatives entreprises par ce dernier pour instaurer un dialogue constructif avec le Honduras et les Etats-Unis.

120. Le représentant du Honduras, en terminant son discours, a dit que son gouvernement n'était pas opposé au dialogue. Il a précisé cependant que, le problème intéressant toute la région, tous les pays concernés devraient y participer. Il a souligné la nécessité de consultations et de négociations régionales. Cela n'exclut pas le dialogue, a-t-il ajouté.

121. La représentante des Etats-Unis a déclaré que son pays n'envahirait pas les Etats plus petits situés le long des frontières de son pays qui ne maintient de troupes d'occupation nulle part dans le monde. Les voisins des Etats-Unis n'ont rien à craindre, a-t-elle assuré. L'écrivain et journaliste français Jean-François Revel, dans une analyse des discours de Mme Kirkpatrick sur la politique étrangère, a conclu que "elle comprend que la vérité est la principale arme de la démocratie". Nous reconnaissons donc que sa déclaration doit être conforme à la vérité. Etant donné les assurances susmentionnées et comme, dans de telles circonstances, si un fossé nous sépare encore il ne peut se combler que si nous disons tous ce que nous pensons réellement, on pourrait espérer que, comme Talleyrand, nous "boitons" dans la voie d'un règlement.

122. Dans la pensée populaire et dans les médias, la diplomatie est synonyme de duplicité. Cette croyance s'est installée dans notre conscience au cours de tant d'années de méthodes douteuses pratiquées par des hommes comme Metternich, Talleyrand lui-même, Bismarck et certains de leurs successeurs qui ont porté au point suprême l'art de la duplicité et de l'ambiguïté dans les relations internationales. Mais, à l'époque, il y avait probablement de bonnes raisons de recourir à ces méthodes. En outre, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la diplomatie a souvent été brutale. Les membres se rappelleront l'observation qui avait été faite à John F. Kennedy à Vienne au début des années 1960 : "Ce qui est à moi est à moi. Ce qui est à vous est

1

négociable." Le libre choix entre la confiance et la méfiance est plus grand qu'on ne le croit habituellement. La méfiance débilite parce qu'elle est fondamentalement négative. La croyance que finalement le bon sens prévaudra préserve dans notre nature humaine, aussi frêle et encline soit-elle à la corruption et aux querelles, une soif ardente de voir régner la raison et la paix dans les relations internationales. En ce qui concerne la question qui fait l'objet du débat sur l'Amérique centrale, j'espère que tout reste négociable et nous devons fonder nos efforts sur la confiance.

123. Mon pays préside ce mois-ci les réunions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à l'Organisation des Nations Unies, et mon gouvernement croit fermement au non-alignement. Au risque de répéter ce que beaucoup d'autres ont déjà dit, je voudrais réaffirmer la position que les organisations auxquelles nous appartenons ont adoptée en maintes occasions, et tout dernièrement à New Delhi en mars dernier, à savoir qu'elles sont préoccupées par la crise actuelle en Amérique centrale qui menace la paix et la sécurité du monde. Elles ont invité instamment tous les Etats à adhérer scrupuleusement aux principes du non-recours à la force ou à la menace de la force, de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires internes des autres Etats et du respect de l'indépendance politique, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats de la région et du respect de leur droit d'être à l'abri de toute ingérence ou de toute pression extérieure quelle qu'elle soit. Comment réaliserons-nous ces objectifs ?

124. Comme le Président du Conseil de sécurité, au mois de mars, nous croyons qu'on a utilisé au Conseil des termes assez durs dans le passé. L'on a justifié cette violence verbale en disant que certains ici ont pleuré en silence pendant si longtemps dans la solitude que maintenant ils donnent libre cours à leurs frustrations réprimées. Cet argument mérite notre sympathie et notre compréhension. Ma délégation n'en pense pas moins qu'aussi désespérée qu'ait pu être la situation, la modération commande toujours le respect. Les attitudes extrêmes ne portent aucun fruit et elles ne sont pas propres à créer un climat de confiance et de compréhension, surtout ici dans le sanctuaire de l'Organisation des Nations Unies, où le Conseil a pour première responsabilité et premier objectif, selon la Charte, le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité est un organisme délibérant, consultatif et chargé de prendre des décisions. Nous devons rehausser son prestige par tous les moyens et améliorer son efficacité en faisant preuve de modération dans nos déclarations.

125. Deuxièmement, je voudrais faire quelques propositions de nature à nous rapprocher de notre objectif. Ces propositions se fondent sur la Charte des Nations Unies et sur celles d'autres organisations internationales auxquelles nous appartenons, comme l'Organisation de l'unité africaine, le mouvement des pays non alignés, l'OEA et certains autres groupes qui adhèrent tous aux principes fondamentaux de la non-interven-

tion, de l'autodétermination, de la souveraineté et à d'autres principes consacrés dans les normes du droit international. Le corollaire pratique de ces principes est la cessation immédiate de tous actes d'hostilités qui se sont déroulés dans la zone d'affrontement. Il serait également utile que la modération que nous avons prêchée antérieurement s'applique aussi aux déclarations officielles faites dans nombre d'Etats. Dans tous pourparlers dont, espérons-le, nous conviendrons avant de nous séparer, nous recommandons que l'on évite toute polarisation idéologique et politique des problèmes qui assaillent l'Amérique centrale. La coopération régionale doit être favorisée par tous les moyens possibles et, à cette fin, il serait sage d'exclure de ces efforts tous les intérêts étrangers à la région et étrangers aux buts ultimes que sont la reconstruction nationale et régionale, le développement économique et social, la renaissance culturelle et artistique, le bien-être général dans un cadre démocratique. La Charte des Nations Unies contient des dispositions concernant la mise en œuvre de ces arrangements régionaux.

126. Finalement, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait adopter des mesures de nature à contribuer à la cessation des hostilités et à ouvrir la voie à des négociations sincères, à la fois au plan régional et au plan bilatéral. Parmi ces mesures, il semblerait approprié que le Conseil envisage activement d'envoyer, avec le consentement des parties intéressées, une commission qui serait chargée de surveiller la normalisation de la situation dans la région frontrière qui a été le théâtre d'affrontements ou de violations territoriales. Quelques représentants ont fait des propositions analogues en mars dernier, notamment le représentant du Pérou [2426^e séance]. Nous faisons nôtres les points de vue qu'ils ont exprimés.

127. Je ne sais pas dans quelle mesure nous pourrions réaliser tout cela dans le bref laps de temps dont nous disposons encore avant que la situation n'échappe complètement à notre contrôle. Nous avons lieu d'être modérément optimistes. Transposant sur le plan des relations internationales le clair-obscur que nous trouvons parfois dans les peintures flamandes et qui correspond aux sentiments que j'avais décrits au début de ma déclaration, nous pouvons encore espérer conférer une qualité rembrandtesque à l'œuvre que nous sommes en train de broser sur la toile de l'Amérique centrale.

128. Avant de quitter cette table qu'il me soit permis de conclure en m'acquittant d'un devoir que l'on exerce habituellement au début des interventions dans les réunions de l'Organisation des Nations Unies.

129. Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rendre hommage à votre prédécesseur, Mme Jeane Kirkpatrick, des Etats-Unis, pour la façon dont elle a dirigé les affaires du Conseil au cours du mois d'avril. Marc-Aurèle dans la Rome Antique recommandait avec insistance la lucidité et le réalisme. A ce conseil, Mme Kirkpatrick a ajouté la clarté d'expression et le brillant esprit de répartie.

[L'orateur poursuit en français]

130. Enfin — et ce n'est pas là le moindre — dans la langue qui est une des composantes de notre patrimoine commun, et avec le tutoiement qui distingue nos relations privilégiées d'Africains, je viens, mon cher Président, applaudir ton accession à ces hautes fonctions et, en t'assurant de ma fidèle collaboration, te souhaiter bonne chance et plein succès.

131. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant du Guatemala. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

132. M. QUIÑONES-AMÉZQUITA (Guatemala) [interprétation de l'espagnol] : La République du Guatemala, par l'intermédiaire de la délégation que je représente, tient à vous adresser, Monsieur le Président, ses cordiales félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil. Nous espérons que vos connaissances et votre vaste expérience, alliées à un esprit d'impartialité, seront des éléments qui vous permettront de mener à bien le débat actuel. Nous voudrions aussi exprimer notre reconnaissance aux membres du Conseil qui nous ont donné la possibilité de participer au débat actuel.

133. Il y a à peine six semaines que nous prenions connaissance de la requête du Nicaragua qui dénonçait l'incursion sur son territoire de forces subversives. A cette occasion [2427^e séance], le Guatemala s'était dit préoccupé par la nouvelle effusion de sang entre des frères d'Amérique centrale. De même, mon pays avait alors exprimé son désir de participer à une réunion de ministres des relations extérieures d'Amérique centrale, afin que ce soient les peuples de cette région, eux-mêmes, qui recherchent des solutions à leurs problèmes. Ce débat nous a permis d'entendre de nobles idées exprimées dans un langage fervent, où divers pays du monde, et notamment d'Amérique latine, demandaient avec instance le dialogue et la recherche de solutions. C'est ainsi que nous avons entendu la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela, qui font partie du groupe dit "de Contadora" — pays dont les vœux sont réellement pris en compte par les peuples d'Amérique centrale — demander le dialogue, la négociation politique et la recherche de solutions, afin de promouvoir le développement économique et social. Nous avons également entendu la délégation de Cuba déclarer :

"C'est pourquoi ma délégation salue l'initiative de paix lancée par les gouvernements de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, à partir de l'île de Contadora, au Panama, et acceptée par le Nicaragua, en tant qu'effort sincère... pour trouver une solution juste et durable à ces conflits". [Voir 2421^e séance, par. 49.]

D'autres pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord ont parlé dans des termes semblables. Toutes ces déclarations ont suscité de grands espoirs réconfortants

et on a conclu que tout ne serait pas que rhétorique enflammée et que la recherche de solutions stimulerait le dialogue.

134. C'est ainsi que les pays d'Amérique centrale ont reçu la visite cordiale des ministres des relations extérieures des pays du Groupe de Contadora, et qu'ils se sont réunis à Panama en avril. Dans cette ville, les ministres d'Amérique centrale, nous l'égide des ministres des relations extérieures de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, ont discuté et abouti à la conclusion qu'il était nécessaire de régler d'une façon globale les problèmes de la région; ils ont compris qu'il fallait discuter des problèmes de la déstabilisation des gouvernements, de l'introduction excessive d'armes dans la région, de la possibilité de se passer de conseillers militaires, des problèmes de subversion, de la possibilité de parvenir à un développement intégral, de la façon de rétablir le marché commun, du respect mutuel et des droits de l'homme et de la non-intervention dans les affaires des autres pays. En résumé, ce dialogue cherchait à unir des peuples désunis et ne visait pas seulement une solution temporaire mais le moyen d'éviter les tensions à l'avenir.

135. Les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale ont compris que les intérêts étrangers ne devaient pas diviser des peuples unis par la tradition, la religion, la langue espagnole et des idéaux semblables; on ne veut pas semer la désolation et la mort en Amérique centrale et l'on veut effacer de notre langue le mot horrible de "guerre", et à plus forte raison s'il s'agit d'une guerre fratricide.

136. Le silence n'est pas le meilleur conseiller entre les Gouvernements en désaccord. Au cours de la réunion de Panama, l'on est convenu d'une nouvelle série de conversations pendant le mois de mai pour finir d'étayer un dialogue franc, honnête et sincère, afin d'éviter que la société de l'Amérique centrale s'enfonce dans le chaos et le désenchantement et que retombent sur la conscience de ceux qui refusent le dialogue les larmes de nos peuples.

137. Nous savons que les problèmes sont difficiles et que leurs solutions sont complexes, mais en ce qui concerne mon pays, nous sommes prêts à y faire face et à contribuer à leur solution. Le Guatemala pense que les peuples ne peuvent vivre que s'ils sont animés d'un esprit de lutte et de sacrifice, et que cet esprit ne peut exister que si règnent la liberté et la compréhension. Ce n'est pas le moment de rire ou de pleurer; c'est le moment de savoir comment remédier aux difficultés.

138. Nous pensons que le désir sincère de trouver des solutions centraméricaines aux problèmes centraméricains ayant été bien établi, de même que certains principes et certaines bases, il faut que les pays de la région poursuivent leurs efforts pour chercher des solutions avec la collaboration du Groupe de Contadora, composé de pays latino-américains adjacents à la région de l'Amérique centrale. Rechercher maintenant

l'intervention d'autres pays ou organismes ne peut produire que des résultats contraires. Nous pensons qu'en premier lieu ce sont les pays d'Amérique centrale qui doivent faire l'effort de chercher des solutions; ce sont eux qui doivent rétablir le calme et fixer les objectifs, et ce dans un esprit de dialogue franc, sinon le dialogue multilatéral, même s'il semble laisser entrevoir une solution, aboutira à un échec faute de confiance.

139. A propos de la demande du Nicaragua qui a donné lieu à ce nouveau débat, le Guatemala réitère sa ferme conviction qu'il est nécessaire de respecter les principes de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres pays de la région et estime que, puisque le Nicaragua a accepté, lors du débat antérieur, de participer à une initiative telle que celle de Contadora, il faut espérer et hâter la tenue de ce dialogue multilatéral pour trouver des solutions centraméricaines aux problèmes d'Amérique centrale, d'autant plus que ce sont les pays de la région qui connaissent le mieux leurs problèmes, et, avec la collaboration des pays voisins, une solution satisfaisante pourra être trouvée. Prétendre rechercher des solutions partielles, par le dialogue bilatéral, à des problèmes généraux, empêcherait de trouver des réponses adéquates; le plus difficile est de lier les causes aux effets et les effets aux causes, et seul un exposé global des problèmes nous permettra de trouver la solution appropriée.

140. Vendredi dernier [2432^e séance], le représentant du Mexique a donné son accord sur un projet de résolution élaboré par des pays en développement, membres non permanents du Conseil, pour que l'on apporte aux pays engagés dans l'effort de Contadora un appui supplémentaire leur permettant de continuer leurs travaux. En outre, dans ce projet de résolution, il serait demandé au Secrétaire général d'user de ses bons offices pour assurer la coordination avec le Groupe de Contadora, afin de parvenir à la solution des problèmes qui touchent à la paix en Amérique centrale.

141. Mon pays sait que le Groupe de Contadora a convoqué les cinq pays d'Amérique centrale à une nouvelle réunion, fin mai de cette année. La participation d'aucun autre organe ni d'aucune autre personne n'a été demandée, car ç'aurait été en quelque sorte reconnaître d'avance l'échec de cette démarche, sans même l'avoir voulu. Notre pays reconnaît, apprécie et loue les hautes qualités morales et intellectuelles du Secrétaire général, mais il souhaite qu'en première instance, ce soient les pays d'Amérique centrale, avec le Groupe de Contadora comme témoin, qui discutent et cherchent une solution à leurs problèmes, sans l'intervention d'autres organes ou personnes. Nous réaffirmons donc notre confiance dans le dialogue multilatéral entre pays d'Amérique centrale avec les pays de Contadora comme base d'une approche générale de la problématique centraméricaine et nous réaffirmons que nous sommes profondément convaincus que c'est dans l'esprit centraméricain que doivent être cherchées la paix comme la justice.

142. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole au Ministre des relations extérieures du Nicaragua, qui a demandé à exercer son droit de réponse.

143. M. D'ESCOTO BROCKMANN (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais simplement dire combien je suis étonné que le représentant du Guatemala ait dit ici, au Conseil, qu'il y a un peu plus de deux semaines s'est tenue à Panama une réunion — comme il l'a dit — des Ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale et des Ministres des relations extérieures des pays du Groupe de Contadora. Tout d'abord, à aucun moment il n'y a eu réunion de tous les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale avec ceux des pays du Groupe de Contadora. A Panama, a eu lieu la deuxième série de consultations des quatre ministres des relations extérieures de Contadora séparément avec chacun des Ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale. Enfin, il est également totalement faux ainsi que l'a pourtant réaffirmé le représentant du Guatemala — et j'espère que c'est par manque d'information et pour aucune autre raison —, qu'à cette réunion des ministres des relations extérieures d'Amérique centrale, qui n'a jamais eu lieu comme il le prétend, on serait parvenu à un accord selon lequel les problèmes d'Amérique centrale seraient désormais tous examinés de manière globale ou régionale.

144. Qu'il me soit permis de citer un extrait du communiqué de presse publié par les ministres des relations extérieures de Contadora à l'issue de la deuxième série de consultations à Panama, il y a deux semaines et demie [S/15727, annexe] :

“Il a été convenu de la nécessité d'éviter une démarche stricte et rigide, susceptible d'empêcher d'atteindre l'objectif commun, à savoir parvenir à la détente et favoriser la coexistence pacifique. A cet effet, on a adopté les lignes générales d'un accord”.

145. Autrement dit, les ministres des relations extérieures de Contadora, après consultations séparées les uns avec les autres, se sont mis d'accord sur les méthodes de consultations et de négociations qu'ils pourraient suivre à l'avenir, de façon qu'elles s'adaptent à la nature diverse des questions, qu'elles soient de portée régionale ou de caractère bilatéral. En d'autres termes, ils ont suggéré qu'à l'avenir, toutes les questions de caractère régional, comme on le disait, tout ce qui se rapporte au marché commun d'Amérique centrale, etc., soient traitées dans un cadre régional, tandis que pour les questions de nature essentiellement bilatérale, la procédure à suivre devrait être dorénavant bilatérale.

146. C'est dans ce sens que les ministres des relations extérieures de Contadora ont consulté le Ministre des relations extérieures du Honduras pour savoir s'il était prêt à entamer un dialogue bilatéral avec le Nicaragua, en présence des Ministres des relations extérieures de Contadora.

147. Le Ministre des relations extérieures Edgardo Paz Barnica a accepté d'entamer le dialogue avec le Nicaragua en présence des ministres de Contadora et a accepté, en outre, que cela soit publiquement annoncé lors d'un dîner qui a eu lieu au Holiday Inn à Panama, où les amphytrions étaient les Ministres de Contadora et auquel ont assisté tous les Ministres d'Amérique centrale. C'est la seule fois — à ce dîner — que nous avons tous été réunis.

148. En sa qualité de porte-parole du Groupe de Contadora, le Ministre des relations extérieures du Mexique a alors annoncé qu'après les consultations entre le Groupe de Contadora et les Ministres des relations extérieures d'Amérique centrale, une réunion Honduras-Nicaragua serait organisée en présence de tous les membres et que le Honduras avait accepté. Malheureusement, au moment où devait avoir lieu ce dialogue, le Honduras a refusé — bien qu'il ait accepté précédemment — ainsi qu'ont pu le constater les Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora, et ils en ont fait état publiquement.

149. Je voudrais insister sur une vérité évidente. Le représentant du Guatemala a dit qu'aux problèmes de l'Amérique centrale il fallait trouver une solution centraméricaine. Je crois que cela signifie que pour résoudre les problèmes de l'Amérique centrale il faut réunir les pays d'Amérique centrale. L'invasion américaine dans mon pays est un problème essentiellement nicaraguayen. C'est un problème entre le Nicaragua et les Etats-Unis. Mais puisque les Etats-Unis se servent de la République sœur du Honduras comme base de lancement de leurs agressions contre mon pays, on se trouve devant le problème de la complicité du Honduras dans la politique d'agression du Gouvernement Reagan qui menace la paix entre nos deux pays. C'est un problème essentiellement bilatéral.

150. Nous avons toujours été prêts à nous réunir avec les autres pays d'Amérique centrale pour résoudre des problèmes concernant l'Amérique centrale. C'est pourquoi je suis surpris de cette attitude hypocrite — que l'on m'excuse, je ne trouve pas d'autres termes — de la part du Gouvernement des Etats-Unis, qui se présente aujourd'hui devant l'opinion publique internationale comme le "champion" de la coordination et de la coopération en Amérique centrale. Qu'en est-il en fait ?

151. Je ne vais pas refaire l'historique de toute la politique des Etats-Unis au cours des années, politique qui a même empêché la réalisation des rêves de nos pays, après la rupture de la Fédération centraméricaine, et qui nous a obligés à nous unir à nouveau. Je vais donc simplement mentionner un fait qui s'est produit il y a quelques années; certains représentants s'en souviendront sans aucun doute.

152. Entre le 15 et le 17 mars 1980, il s'est produit en Amérique centrale un fait important pour la coordination et la coopération centraméricaines. Après huit ans,

pendant lesquels il n'y avait eu aucune réunion des ministres des relations extérieures de ces Etats, une réunion s'est tenue à San José (Costa Rica), et l'Association des ministres des relations extérieures d'Amérique centrale fut institutionnalisée par la Déclaration de San José, qui est bien connue.

153. Je n'entrerai donc pas dans les détails de la question. Peut-être le ferai-je ultérieurement. Je voudrais simplement dire que les Etats-Unis, ce grand "champion" de la coopération et de l'unité en Amérique centrale, n'ont pas apprécié cette idée d'une association des ministres des relations extérieures d'Amérique centrale. Ils ont essayé d'y mettre fin en créant ce qu'ils ont appelé à l'époque la Communauté démocratique d'Amérique centrale. L'objectif de cette communauté était d'exclure le Nicaragua du dialogue centraméricain et c'est bien ainsi qu'il fut universellement compris. Le Gouvernement du Mexique, de manière très claire et catégorique, a refusé d'assister à cette réunion en disant que le Mexique n'appartenait pas à des clubs élitistes, séparatistes ou exclusifs. On se souviendra également de ce qu'a déclaré le Président Royo, du Panama, qui fut très clair lorsqu'il a dénoncé cette idée de Communauté démocratique centraméricaine dont le but était d'isoler le Nicaragua.

154. J'ai eu l'occasion, à l'époque, d'avoir une discussion avec le Président d'El Salvador, José Napoléon Duarte, qui m'a dit personnellement, et je le répète en toute honnêteté, qu'il était indéniable que ce projet de Communauté démocratique d'Amérique centrale avait été fomenté par les Etats-Unis. Il m'a donné quelques explications sur les raisons pour lesquelles cela intéressait les Etats-Unis; mais il a admis que c'étaient les Etats-Unis qui étaient les instigateurs de ce projet.

155. Ainsi, la prétendue Communauté démocratique d'Amérique centrale a été un échec. Le Département d'Etat s'est donc vu obligé de trouver autre chose, et a eu alors l'idée du fameux forum d'Enders, appelé Forum pour la paix et la démocratie. Comme on sait, ce fut également un échec complet et cela a été dénoncé dans la presse internationale comme étant une nouvelle tentative d'isolement du Nicaragua.

156. Maintenant que le Gouvernement des Etats-Unis pense avoir plus de moyens de pression sur différents pays d'Amérique centrale et se trouve en meilleure position que lorsque nous avons organisé l'Association des Ministres des relations extérieures d'Amérique centrale à San José, il se déclare prêt à accepter que le Nicaragua participe à un dialogue avec les autres pays. Quel est l'objectif poursuivi, si ce n'est de toute évidence protéger son outil d'agression contre le Nicaragua, autrement dit le Gouvernement de l'armée du Honduras ?

157. Telle est la déclaration que je voulais faire, pour que personne ne se leurre et pense que le Gouvernement des Etats-Unis est le champion de la cause de l'unité et de la coopération en Amérique centrale. Il a

été et continue d'être l'ennemi premier de cette unité et de cette coopération.

158. Mme KIRKPATRICK (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Il est tard et je tâcherai d'être brève.

159. Je me contenterai de faire observer que l'on entend ici beaucoup de déformations de l'histoire et des événements actuels. Mon premier argument en ce qui concerne ces déformations récentes est que les Etats-Unis ne sont ni un champion de la coopération en Amérique centrale ni un adversaire de cette coopération. Si c'est le désir des pays de la région de se réunir pour essayer de trouver des solutions à leurs problèmes, les Etats-Unis n'y feront pas obstacle. Pas plus que nous ne ferons obstacle au désir, disons, de la Libye et du Tchad d'essayer de trouver des solutions à leurs problèmes dans le cadre de l'OUA ou de tous autres Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont saisi cette instance de leurs différends mais préfèrent en fait leur trouver des solutions régionales. Les Etats-unis n'encouragent ni ne contrent ce désir. Nous croyons en général que les nations les plus directement intéressées à des conflits ont le droit et la possibilité de trouver des solutions à leurs problèmes.

160. Deuxièmement, les Etats-Unis n'ont pas envahi le Nicaragua et n'ont pas l'intention de le faire. Les gens sérieux ont tout au plus reproché aux Etats-Unis d'avoir fourni des armes et des conseils aux Nicaraguayens qui luttent pour leur droit à l'autodétermination nationale.

161. Troisièmement, s'agissant d'une autre déformation — à savoir qui a fait quoi, à quelle réunion dans le passé — le passé est toujours moins important que le présent. Il y a lieu de croire que les principes qui sont en jeu sont relativement clairs. La Communauté démocratique d'Amérique centrale, à laquelle le Ministre des relations extérieures du Nicaragua s'oppose, a publié une déclaration, la Déclaration de San José, qui contient des principes dont la plupart ont été reconnus par le Groupe de Contadora comme étant de nature à favoriser le règlement des problèmes de la région. Ces principes comprennent : la cessation de l'importation de toutes armes dans la région, avec vérification, et cessation de l'utilisation de conseillers étrangers dans la région, avec vérification. En outre, il a été réaffirmé, dans le dernier bulletin d'information du Groupe de Contadora [S/15762^e, annexe], certains des principes énoncés à San José. Il s'agit notamment :

“de l'autodétermination et de la non-intervention dans les affaires d'autres pays, . . . de l'obligation de ne pas autoriser l'utilisation du territoire d'un Etat pour commettre des actes d'agression contre d'autres Etats, du règlement pacifique des différends et de l'interdiction de menacer de recourir à la force ou d'en faire usage pour résoudre des conflits.”

162. Pour autant que je sache, le problème fondamental qui se pose dans la région découle du fait qu'un Etat qui appartient à cette région — le Nicaragua — refuse précisément de déclarer qu'il respecte l'intégrité territoriale d'autres Etats et ne veut pas reconnaître son obligation de ne pas autoriser l'utilisation de son territoire pour commettre des actes d'agression contre un autre, puisqu'il revendique pour lui seul la jouissance de ce droit.

163. J'estime que le Conseil de sécurité doit voir clairement que les Etats-Unis et, je suppose, tous les autres Etats parties au processus de Contadora, à l'exception peut-être du Nicaragua, sont désireux de respecter les principes de l'autodétermination et de la non-intervention dans les affaires des autres Etats, l'obligation de ne pas autoriser l'utilisation du territoire d'un Etat pour commettre des actes d'agression contre d'autre Etat, le règlement pacifique des différends et le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force pour régler les différends.

164. On a parlé des aspirations des peuples de l'Amérique centrale. Le peuple nicaraguayen a aussi ses aspirations, et ces aspirations ont été cruellement trahies. Je suis convaincue que si le Gouvernement nicaraguayen tenait simplement les promesses qu'il a solennellement faites à son peuple, promesses que nous avons souvent examinées ici, pour ce qui est des droits de l'homme et du processus démocratique, s'il voulait bien se montrer désireux de vivre en paix avec ses voisins, et si donc il se montrait désireux d'agir ainsi et de respecter les principes de la Charte, alors le format précis dans lequel ces questions ont été discutées et décidées deviendrait sans importance.

165. M. D'ESCOTO BROCKMANN (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : A cette occasion, je dirai que, comme cela a été le cas dans d'autres circonstances, il est difficile de comprendre la logique impériale et pourquoi, face au fait indiscutable que mon pays a été attaqué à partir d'un pays voisin, on prétend faire passer le Nicaragua pour le pays agresseur. Il est inutile que je revienne en détail sur ce que le Conseil comprend parfaitement : c'est le Nicaragua qui a fait l'objet d'une agression de la part des Etats-Unis à partir du territoire du Honduras.

La séance est levée à 18 h 55.

NOTES

¹ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément n° 1 (A/37/1), p. 4.

² Résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, annexe.

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément n° 1 (A/37/1).

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
